

L'épargne en entreprise

Editorial



Jean-Philippe BOHRINGER

Président de la CCEF

Comme chaque année CONVERGENCE, coordonné par Lionel Escaffre et Bruno Séjourné a souhaité développer un thème souvent débattu au sein de la CCEF et qui est bien souvent un outil de gestion mal connu par les entreprises.

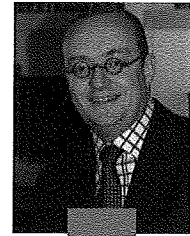
Dans tous ces aspects, l'épargne salariale est à revisiter au regard des apports et limites générés par la crise financière.

En phase de développement, l'épargne salariale représente un enjeu majeur pour les chefs d'entreprises, leurs salariés et tous les acteurs qui participent à sa mise en place. Outil de gestion de ressources humaines, il s'agit également d'un vecteur potentiel de première importance de l'épargne, notamment dans un objectif de préparation d'une retraite surcomplémentaire.

Ce numéro est destiné à prendre en compte les différentes dimensions de l'épargne salariale à travers des regards croisés d'universitaires et de praticiens.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une bonne lecture en remerciant d'une part, tous les rédacteurs pour la qualité de leurs contributions et d'autre part, nos partenaires sans qui rien ne serait possible.

Ouvrage coordonné par



Lionel ESCAFFRE

Professeur associé à l'Université d'Angers
Chaire Règles et Marchés - G.R.A.N.E.M.

Commissaire aux comptes

Rédacteur en chef des cahiers CONVERGENCE

Président de la délégation régionale
CCEF Pays de la Loire



lionel.escaffre@free.fr



Bruno SÉJOURNÉ

Maître de conférences à l'Université d'Angers,
G.R.A.N.E.M.

Directeur de l'École Supérieure d'Économie et de
Management des Patrimoines

bruno.sejourné@univ.angers.fr



lettre réalisée en partenariat avec :



AG2R LA MONDIALE

www.ccef.net

LE CONT- RAIRE DE SEUL AU MONDE

Seul au monde ? C'est le sentiment que chacun éprouve quand il s'agit de préparer l'avenir, protéger ses proches, anticiper les risques de la vie. Le contraire de seul au monde, c'est la promesse que nous vous faisons. Vous accompagner tout au long de votre vie et pour tous vos besoins en prévoyance, santé, épargne et retraite afin de vous apporter le soutien et la sérénité que vous attendez. Contactez-nous au 09 745 01234 (appel non surtaxé). Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ag2rlamondiale.fr

PRÉVOYANCE
SANTÉ
ÉPARGNE
RETRAITE

Avant-propos

■ Lionel ESCAFFRE et Bruno SÉJOURNÉ

Crise financière et Evaluation financière

En plein essor depuis la fin des années 90, l'épargne salariale est devenue un composant incontournable dans la problématique de l'épargne et du financement de notre économie. Il faut dire que les enjeux liés à ce développement peuvent être largement déclinés :

- pour chaque entreprise, qui y puisera une nouvelle forme de gestion de ses ressources humaines, y trouvera une alternative à étudier de près lors de la préparation d'une transmission ou encore un moyen d'optimiser la rémunération du dirigeant ;

- pour les salariés qui, à l'heure d'un nouveau grand débat sur la retraite, trouveront un moyen de développer leur épargne longue avec le soutien de leur entreprise ;

- pour la structure du capitalisme français puisqu'il est reconnu que l'épargne salariale est un outil particulièrement efficace pour développer l'actionariat parmi nos compatriotes ;

- pour les intermédiaires financiers qui peuvent puiser dans ce marché en croissance de nouvelles sources de revenus.

Ce numéro de Convergence se veut relativement exhaustif sur ce thème. Pour le moins, il a pour ambition d'apporter des éclairages variés et pratiques en donnant dans un premier temps des réponses au comment et au pourquoi. C'est l'angle choisi par les auteurs des trois premiers articles. Michèle Vincent rappelle le cadre juridique pour la mise en place d'un plan d'épargne entreprise. Franck Aubry apporte une clarification sur les coûts liés à la mise en place d'un tel outil, qu'ils soient à la charge de l'entreprise ou du salarié. Sandra Palmero et Nathalie Samier montrent tout

l'intérêt de l'épargne salariale en matière de gestion des ressources humaines, qu'il s'agisse de l'optimisation des rémunérations ou grâce aux nouveaux liens créés avec les partenaires sociaux.

Comme nous l'avons écrit dans ces premières lignes, l'épargne salariale est, pour son détenteur, un actif patrimonial. Il convient donc de s'intéresser aux pratiques et aux risques liés à sa gestion. Sur le premier point, il est particulièrement intéressant d'observer comment l'épargne salariale a traversé la crise récente. Patrick Alaguero observe que les flux ont été touchés dans les grandes entreprises en 2009, mais que les effets de valorisation ont largement compensé ce recul. Du côté des risques, dans la mesure où l'épargne salariale a vocation à être investie en valeurs mobilières, des risques d'erreur d'allocation apparaissent. Fabrice Pansard et Bruno Séjourné évaluent ces risques pour le PERCO, produit d'épargne retraite dont la durée de détention pourrait conduire à de fortes désillusions en cas d'erreur initiale.

Enfin, ce numéro ouvre des perspectives à travers l'article de Nicolas Aubert et Elisabeth Callandet. Ceux-ci font un point sur les propositions de réforme issues du rapport du Centre d'analyse stratégique remis en juin dernier au Premier Ministre.

¹ Les choix de portefeuille dans le cadre de l'épargne salariale, Bruno Séjourné, Lettre économique et financière de l'AMF, automne 2008.

Sommaire

L'épargne en entreprise

- Modalités de mise en place d'un plan d'épargne
Michelle VINCENT ■ P 5
- L'épargne salariale : un outil de GRH
Nathalie SAMIER et Sandra PALMERO ■ P 8
- Transparence des frais de l'épargne salariale :
qui paye quoi ?
Franck AUBRY ■ P 11
- Les comportements des salariés pendant la
crise
Patrick ALAGUERO ■ P 14
- Les risques de misallocation dans le cadre du
PERCO
Fabrice PANSARD et Bruno SÉJOURNÉ ■ P 19
- Améliorer la participation des salariés et la
gouvernance d'entreprise (Résumé des con-
clusions du rapport du CAS)
Nicolas AUBERT et Elisabeth CALLANDET ■ P 23
- Cas pratique : Optimisation de la rémunération
du dirigeant à travers le PEE et le PERCO
dans le cadre d'une société holding
(post cession et pré cession quand la société holding est conservée
après vente de sa principale participation)
Olivier MOREAU ■ P 26